

DES DATES ET DES LIEUX: LES JUMELAGES EN BOURGOGNE, LANGUEDOC-ROUSSILLON ET LIMOUSIN

Cécile CHOMBARD-GAUDIN*

RÉSUMÉ Une enquête sur les dates des jumelages et sur les localisations précises des partenaires européens a permis de mettre en évidence d'une part des périodisations très différentes selon les régions, d'autre part des polarisations significatives dans les choix des communes jumelles.

ABSTRACT A survey on twinning dates and on precise location of European partners allowed us to emphasize very different rhythms of frequency depending on regions on the one hand, and significant polarisation in the choices of twin cities, on the other hand.

RESUMEN Un estudio sobre las fechas de los hermanamientos y sobre las localizaciones exactas de los miembros europeos, ha permitido poner de relieve por una parte las periodificaciones muy diversas según las regiones, y por otra parte las polarizaciones significativas en las elecciones de los municipios hermanados.

• BOURGOGNE • JUMELAGE • LANGUEDOC-ROUSSILLON • LIMOUSIN • UNION EUROPÉENNE

• BURGUNDY • EUROPEAN UNION • LANGUEDOC-ROUSSILLON • LIMOUSIN • TWINNING

• BORGONA • HERMANAMIENTO • LANGUEDOC-ROSELLÓN • LEMOSÍN • UNIÓN EUROPEA

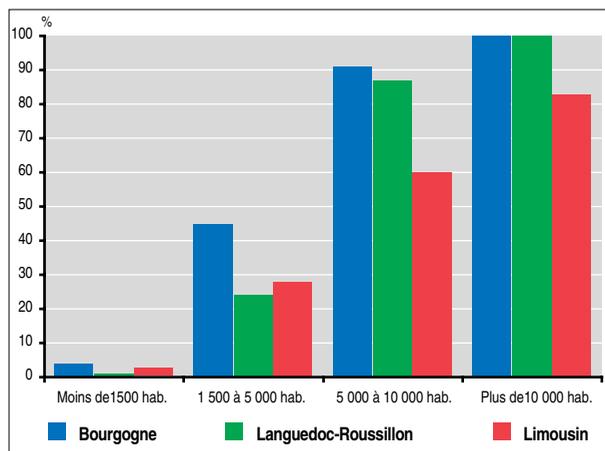
Les sources disponibles sur les jumelages de communes n'apportent pas toutes les données susceptibles de permettre une recherche précise: les deux grandes fédérations de communes jumelées, le Conseil des communes et régions d'Europe (créé en 1951) et la Fédération mondiale des villes jumelées - Cités unies (créée en 1957) disposent certes de la liste des communes qui leur sont affiliées. Le Conseil de l'Europe a publié de son côté un répertoire des jumelages européens en 1986 — déjà ancien donc — qui comporte de multiples erreurs. Mais aucune des listes diffusées ne donne la date des jumelages, ce qui interdit toute analyse historique, ni la situation précise des communes étrangères (seul le pays est indiqué). En outre, de très nombreux jumelages se font sans rattachement aux deux organismes fédérateurs et sont de ce fait très difficiles à recenser. Les préfectures qui reçoivent en principe déclaration des jumelages ne sont pas toujours informées parfaitement.

Il était matériellement trop lourd de mener une enquête sur la totalité des jumelages français; trois enquêtes détaillées ont donc été menées en Bourgogne (1992), Languedoc-Roussillon (1993) et Limousin (1995) qui ont porté notamment sur les dates des jumelages et la localisation précise des partenaires.

* GIP Reclus, Maison de la Géographie, Montpellier.
Cartographie: Sébastien Cendrier.

Le vécu des jumelages a été évoqué, mais n'est pas l'objet de cet article. La période retenue pour la recherche se situe entre 1953 (date du premier jumelage recensé) et 1992 (date de l'enquête bourguignonne).

Pourquoi avoir choisi ces trois régions? La Bourgogne est un exemple très particulier à la fois par la précocité des premiers jumelages, leur nombre et le fait que la région elle-même s'est jumelée avec la Rhénanie-Palatinat dès 1962 à travers les quatre départements qui la composent aujourd'hui (jumelage repris par la région en 1987). Le Languedoc-Roussillon illustre la situation d'une région frontalière et de passage, et le Limousin, à l'inverse, celle d'une région enclavée. La proportion de communes jumelées par rapport au nombre total de communes varie d'une région à l'autre: 8% en Bourgogne, 6,5% en Languedoc-Roussillon, moins de 6% en Limousin. Ces écarts sont peut-être liés au calendrier de réalisation des jumelages: la région où ils sont les plus anciens est aussi celle où ils sont les plus nombreux. Les plus fortes disparités s'observent parmi les communes de 1 500 à 5 000 habitants, et celles de 5 000 à 10 000 habitants. La multiplicité, et par conséquent la petite taille, des communes françaises rend difficile la recherche d'un partenaire étranger (manque de ressources à la fois humaines et financières): plus une commune est grande, plus elle trouve facilement à se jumeler (fig. 1).



1. Pourcentage de communes jumelées selon leur population

Des périodisations très différentes selon les régions

Les graphiques représentant la répartition par année des créations de jumelages frappent d'emblée par leurs différences de profil (fig. 2). En Bourgogne, les premiers jumelages datent de 1953 et le pic se situe très tôt, dans les années 1960, avec un maximum en 1966, puis le rythme se ralentit progressivement. En Languedoc-Roussillon, premiers jumelages en 1955, puis démarrage lent à partir de 1959 et progression spectaculaire à partir de 1990. Le Limousin a démarré très tardivement, avec un seul jumelage dans la période 1953-1967, curieusement avec l'Autriche en 1960, quelques jumelages à la charnière des années 1960 et 1970, pour atteindre un vrai démarrage, même s'il est encore modeste, au début des années 1980. Les deux tiers des jumelages du Limousin datent de la période 1982-92.

2. Création de jumelages par année et par pays en Bourgogne, Languedoc-Roussillon et Limousin (ci-contre)

Bourgogne. En 1953, le commissaire français à Mayence a été convaincu par un habitant de Tournus d'organiser des visites réciproques d'élus locaux et de journalistes bourguignons et rhénans pour œuvrer à la réconciliation; une réelle amitié s'est nouée entre les deux maires de Dijon (le chanoine Kir) et de Mayence et tous ces contacts ont abouti à la création en 1957 d'une Amicale Bourgogne-Rhénanie-Palatinat, puis, un an avant le traité franco-allemand de 1963 — il faut le noter —, à un jumelage des quatre départements bourguignons avec la Rhénanie-Palatinat, qui sera repris officiellement en 1987 par le Conseil régional de Bourgogne. Le premier jumelage entre villes, celui de Mâcon avec Neustadt, datait de 1956, celui de Dijon et Mayence a été réalisé en 1958. Dans ce cas très particulier, la volonté affichée précocement d'une réconciliation franco-allemande a joué le premier rôle et ce, sans référence explicite à une quelconque organisation de l'Europe comme l'entendait le CCE (qui était animé par des militants du mouvement fédéraliste européen). Le phénomène de tache d'huile a très bien fonctionné et les jumelages avec l'Allemagne se sont multipliés à l'échelon des communes mais aussi des associations, des établissements scolaires, de l'université, des professions, etc.

Languedoc-Roussillon. Comme presque partout en France, l'objectif prioritaire des jumelages a été la réconciliation franco-allemande; il n'est donc pas surprenant que les jumelages franco-allemands soient les plus nombreux, 43 sur les 150 recensés, soit 29%, même si cette proportion est assez faible par rapport à d'autres régions. Entre 1959 et 1971, on en trouve un, exceptionnellement deux, par an: le démarrage a été lent. Le rythme est un peu plus soutenu ensuite mais ne dépasse pratiquement jamais 3 jumelages dans une année. Ces jumelages allemands sont aujourd'hui talonnés par les 40 jumelages avec l'Espagne (soit 27%), dont 28 ont moins de 10 ans. Longtemps isolée par son régime politique, l'Espagne bénéficie aujourd'hui indéniablement des dynamiques créées à la fois par son entrée dans l'Union européenne et par la régionalisation et les regroupements transfrontaliers régionaux, dans un contexte de vieille communauté culturelle. Ce sont les jumelages avec l'Espagne qui depuis une dizaine d'années ont fait grimper la courbe des jumelages de la région.

Limousin. L'enclavement du Limousin et son caractère très rural explique sans doute en partie la date tardive à laquelle apparaissent les premiers jumelages. Mais il faut sûrement tenir compte aussi (surtout?) des réticences provoquées par les souvenirs tragiques liés à la guerre, dont Oradour-sur-Glane est le symbole. Le premier jumelage avec une commune allemande date de 1969, 13 ans plus tard qu'en Bourgogne, 10 ans plus tard qu'en Languedoc-Roussillon. Malgré cela, ce sont encore les jumelages avec l'Allemagne qui sont majoritaires, pris dans la dynamique forte impulsée au niveau national. À la suite de quelques jumelages entre communes du département de la Haute-Vienne et de Moyenne-Franconie — la région de Nuremberg — le conseil général a même signé un jumelage avec cette région allemande, qui a été repris par la région Limousin au début des années 1980. Plus des deux tiers des jumelages limousins ont été réalisés depuis 1982. Les jumelages avec l'Espagne prennent une part importante depuis 1988, avec 8 des 9 jumelages avec ce pays, soit 15% de l'ensemble des jumelages limousins.

Les choix de partenaires dans l'Union européenne

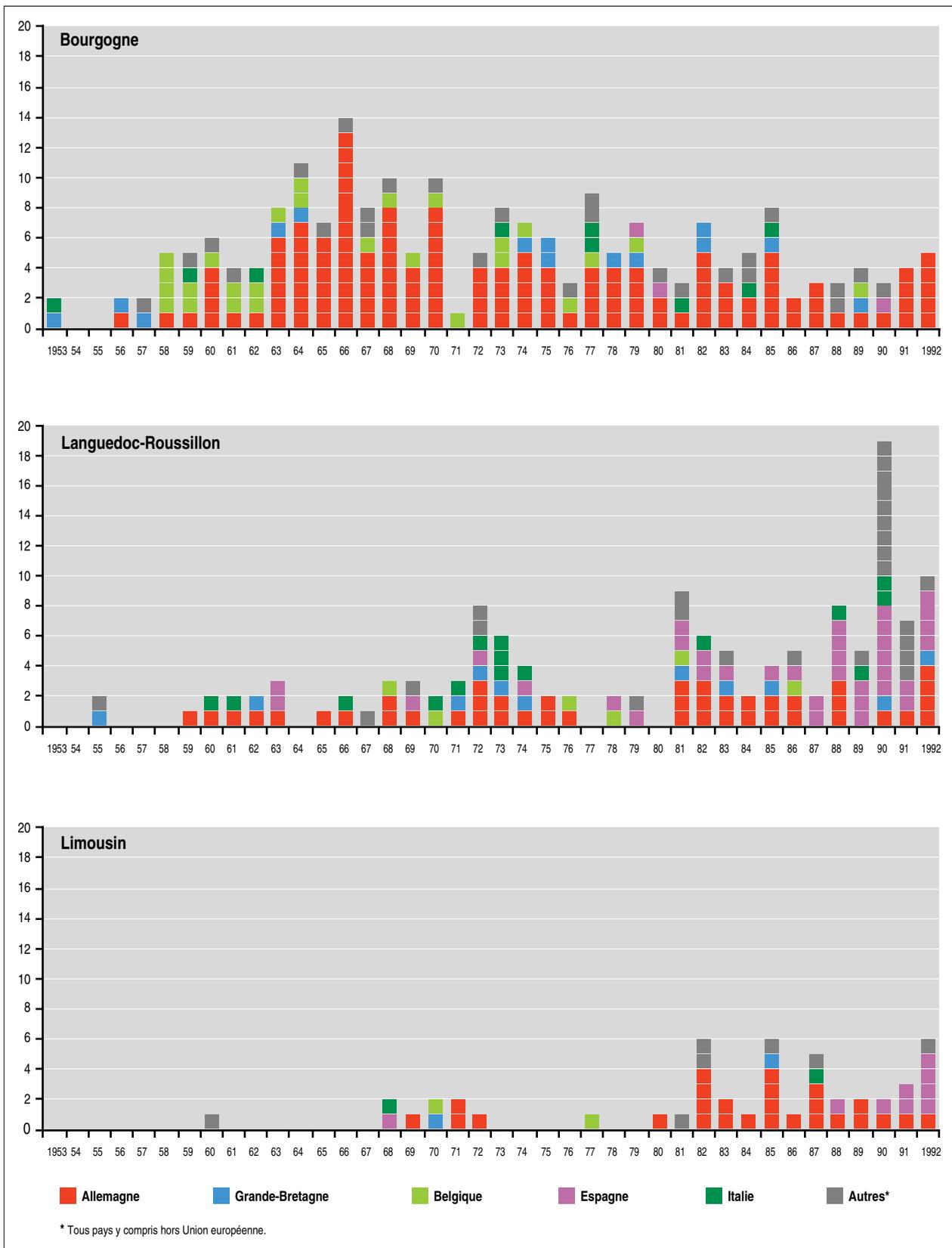
L'Union européenne rassemble la très grande majorité des jumelages et il a paru intéressant de regarder de plus près où sont choisies les communes partenaires. Pour les trois régions étudiées, les jumelages lointains sont sans doute pénalisés et découragés par les coûts de fonctionnement qu'ils supposent, même si certaines communes — et pas toujours les plus riches — les soutiennent de façon très satisfaisante. Mais les facteurs culturels, au sens le plus large, sont au moins aussi importants pour expliquer l'effacement des pays de la périphérie européenne (Scandinavie, Grèce, Portugal, Irlande), en tout cas pour les trois régions étudiées ici.

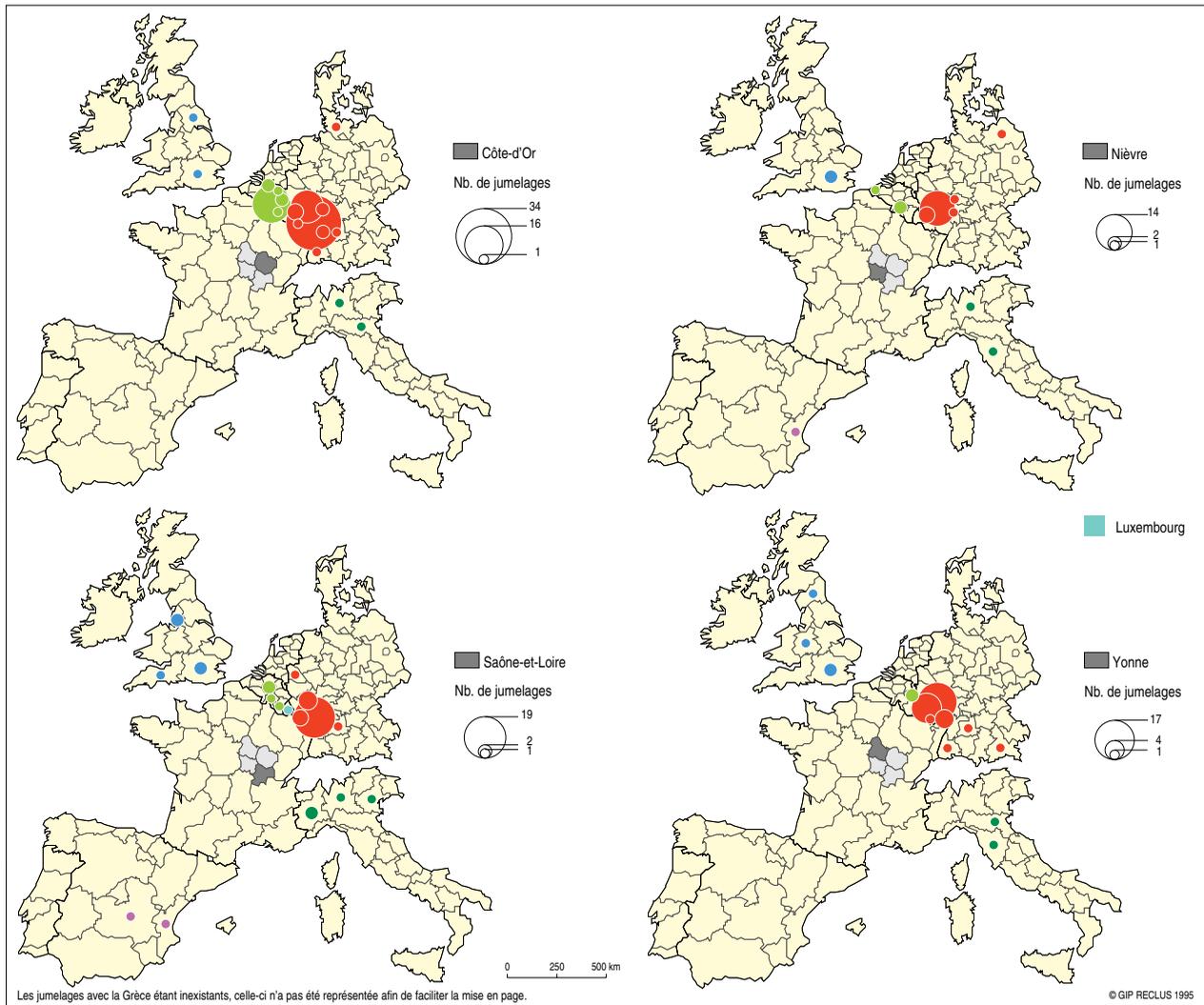
Les deux pays avec lesquels les jumelages sont les plus nombreux représentent pour la Bourgogne 75% des jumelages (Allemagne et Belgique), pour le Languedoc-Roussillon 56% (Allemagne et Espagne), et le Limousin 69% (Allemagne et Espagne). Ces simples chiffres font bien ressortir les tendances lourdes des choix de partenaires selon les régions et les différences de l'une à l'autre.

• Bourgogne (fig. 3)

En Bourgogne, l'Allemagne se taille la part du lion avec 62% des jumelages (141 sur 229), suivie de loin par la Belgique (13%) et la Grande-Bretagne (6%): ces trois pays rassemblent 80% de tous les jumelages de la région, les autres pays d'Europe représentant 13% (8% pour l'Europe occidentale, 5% pour l'Europe de l'Est). Au total, ces jumelages représentent 93% du total, le reste du monde étant réduit à la portion congrue.

La Rhénanie-Palatinat occupe une place prépondérante, que n'atteint aucune autre région européenne dans les trois exemples étudiés. La Belgique est également très bien représentée. Le département de la Côte-d'Or est celui où la concentration est





3. Bourgogne: jumelages dans l'Union européenne

la plus forte. Les échanges de la Bourgogne ignorent, à de rares exceptions près, tout ce qui est en dehors de ces deux pays. Cette situation crée sûrement de fortes solidarités qui répondent aux objectifs des initiateurs du mouvement dans l'immédiat après-guerre. La création d'une Maison de Rhénanie-Palatinat en 1991 à Dijon symbolise tous ces échanges. L'envers de cette situation est le peu de relations entretenues par la Bourgogne dans le reste de l'Europe. À l'intérieur de l'Union européenne, on peut se demander s'il vaut mieux privilégier des relations intenses avec un ou deux partenaires, ou s'il serait souhaitable de diversifier davantage les échanges.

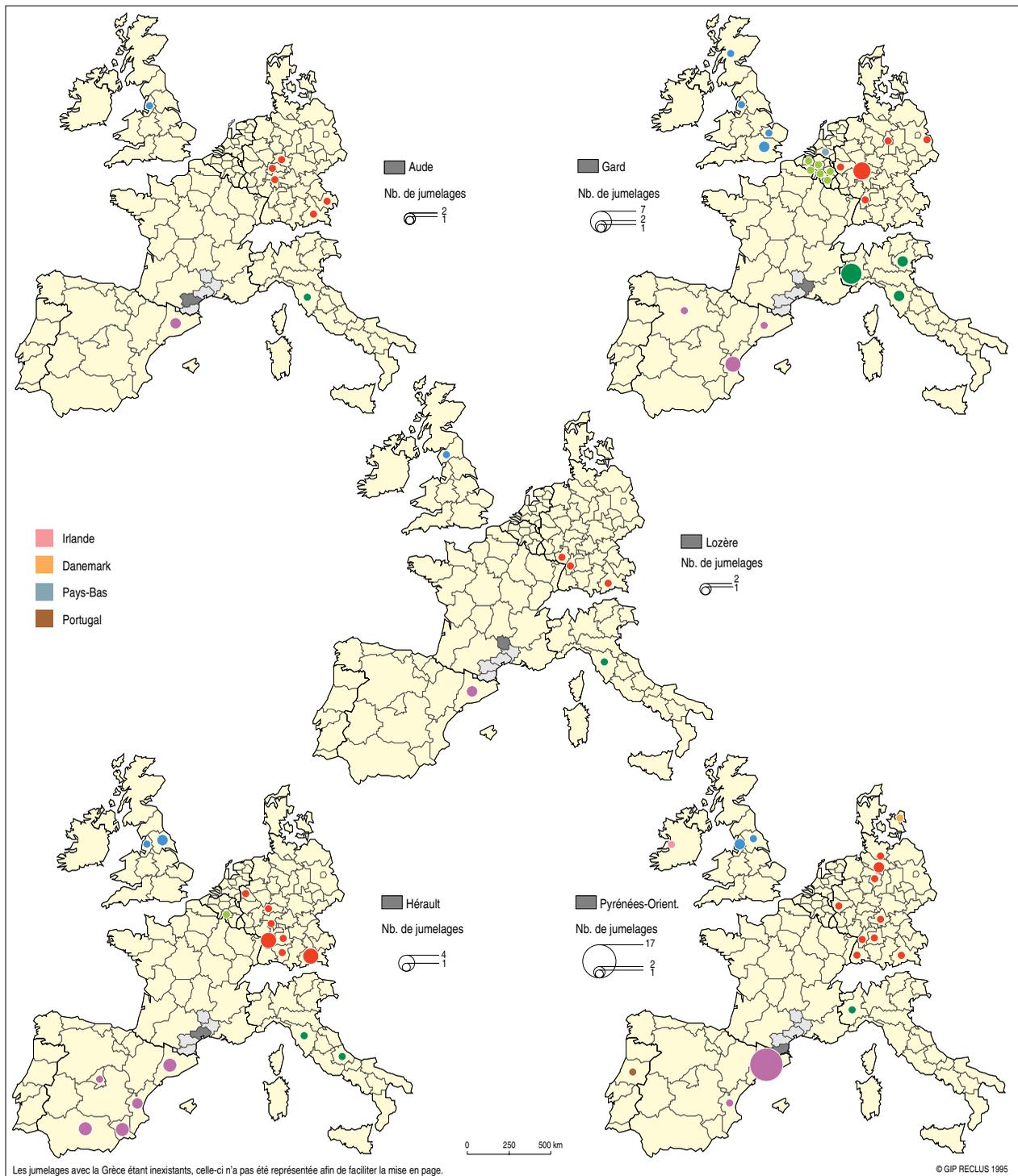
- *Languedoc-Roussillon* (fig. 4)

En Languedoc-Roussillon, les jumelages avec l'Allemagne représentent seulement 29% du total (43 jumelages sur 152), suivis de près par ceux réalisés avec l'Espagne (27%), viennent ensuite l'Italie (11%) et la Grande-Bretagne (8%). Ces quatre pays représentent 75% des jumelages de la région; avec les autres

pays européens, on arrive à 92% de l'ensemble. La situation est donc semblable à celle de la Bourgogne, mais avec une répartition beaucoup moins déséquilibrée entre les pays.

L'étude des localisations des communes jumelles à l'étranger permet de déterminer quelques zones privilégiées: la Hesse en Allemagne, par exemple, accueille près du quart des jumelages franco-allemands (10 sur 43, dont 5 pour le seul département du Gard); la Catalogne regroupe 24 des 38 jumelages franco-espagnols et la Communauté de Valence 7. Parmi les communes des Pyrénées-Orientales jumelées en Espagne, une seule a choisi un partenaire hors de la Catalogne. Même dans un pays beaucoup moins représenté comme l'Italie, deux régions sont prédominantes, le Piémont (avec 7 des 11 communes du Gard jumelées en Italie) et la Toscane (mais dans ce cas les origines en Languedoc-Roussillon sont très diverses).

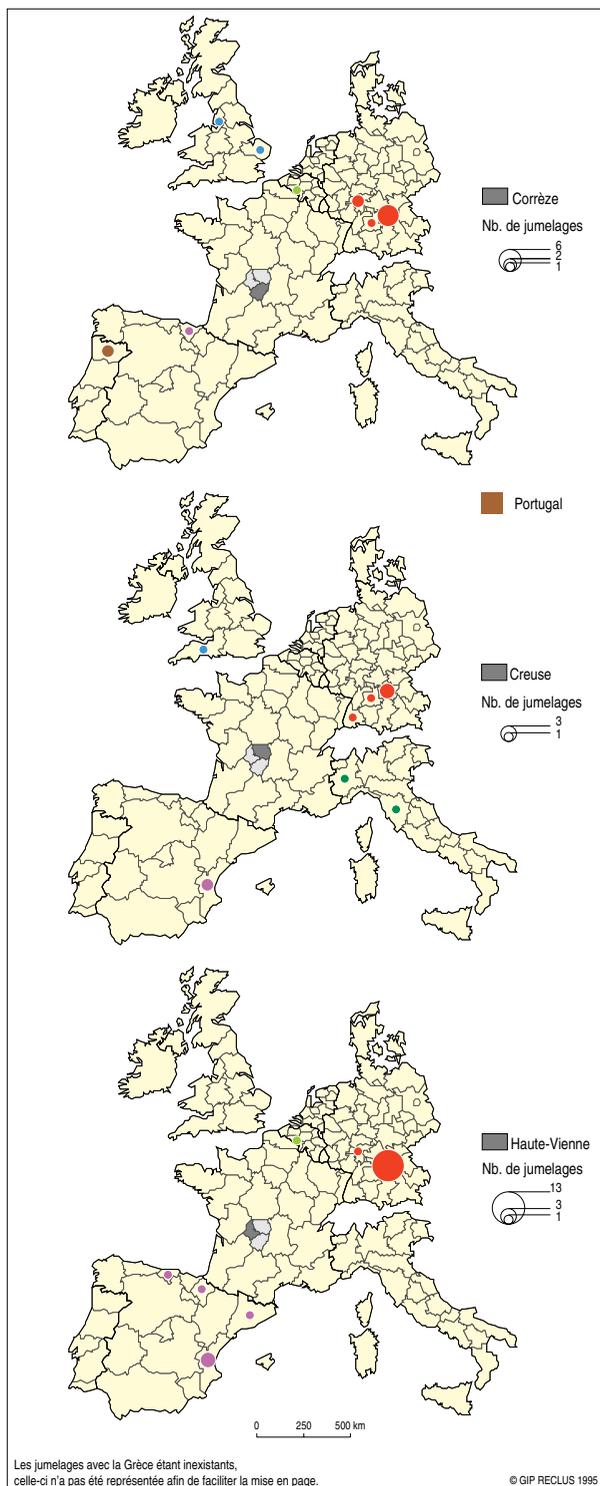
Ces concentrations ne peuvent être le fait du hasard. En dehors des affinités culturelles, comme avec les Catalans, les rencontres



4. Languedoc-Roussillon: jumelages dans l'Union européenne

de maires de communes voisines invités à l'occasion de cérémonies de jumelages ont incontestablement un effet d'entraînement et les jumelages ont tendance à se répandre un peu en «tache d'huile». Cela peut amener des initiatives à un niveau

supérieur à celui des communes: ainsi s'est créée une Fédération départementale des jumelages du Gard qui cherche à promouvoir des relations privilégiées entre le Conseil général du département et la Hesse, en particulier à travers une participation à



5. Limousin: jumelages dans l'Union européenne

des manifestations locales. De même, les maires des communes jumelées des Pyrénées-Orientales se retrouvent régulièrement en congrès pour développer les jumelages catalans.

• Limousin (fig. 5)

En Limousin, plus d'un jumelage sur deux a choisi un partenaire allemand (28 sur 54); viennent ensuite les jumelages avec l'Espagne, au nombre de 9, soit 17% du nombre total de jumelages. Le reste de l'Europe compte 14 jumelages, soit 26%. Au total, 94% des jumelages limousins sont situés à l'intérieur de l'Europe, proportion comparable à ce qui existe dans les deux autres régions. Si le nombre des jumelages du Limousin est relativement faible, les choix de partenaires apparaissent assez ouverts, même si la Moyenne-Franconie est un partenaire privilégié, surtout pour les communes de la Vienne, avec un effet d'entraînement pour les deux autres départements. La péninsule Ibérique y est plus présente que pour la Bourgogne par exemple. Ce phénomène récent mériterait une analyse fine sur l'origine de ces jumelages. Le phénomène de tache d'huile par lequel se répandent souvent les jumelages d'une commune à l'autre risque d'amplifier cette nouvelle tendance.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, le mouvement des jumelages continue non seulement à survivre mais aussi à se développer: si les jumelages avec l'Allemagne restent majoritaires (héritage de l'action très volontariste engagée après la guerre) on voit aujourd'hui apparaître des liens qui semblent renvoyer davantage à d'anciennes communautés culturelles ou à des liens établis par d'anciens immigrants: ainsi les jumelages entre Catalogne et Pyrénées-Orientales, ou entre Gard et Italie. Et si les jumelages entre Bourgogne et Rhénanie-Palatinat ont autant réussi à s'implanter, ce ne peut être uniquement sur le thème de la réconciliation nécessaire. Des études sur les jumelages de la Bretagne ou de la Normandie ont mis en évidence des liens très étroit avec l'Irlande et le Sud de l'Angleterre. Ainsi, à partir d'une recherche détaillée sur les dates des jumelages et les périodisations qu'elle a permises, on a déjà pu tirer des enseignements intéressants qui pourraient être exploités davantage dans plusieurs directions: influence du jeu politique local, national et international sur les décisions de jumelages, rôle des leaders d'association ou d'opinion, influence de la construction européenne, part des proximités spatiales et culturelles, etc. Il y a là tout un champ de recherche, peu exploré à ce jour.

Références bibliographiques

- CHOMBARD-GAUDIN C., 1992, «Pour une histoire des villes et communes jumelées», *Vingtième siècle, revue d'histoire*, juillet-septembre, n° 35, pp. 60-66.
- CHOMBARD-GAUDIN C., 1994, «Les jumelages du Languedoc-Roussillon avec l'Espagne, une recherche identitaire?», *Rencontres méditerranéennes, L'intégration des Espagnols et l'identité hispanique en Languedoc-Roussillon*, 13-14 mai 1994, *Actes du colloque*, pp. 133-141.
- CHOMBARD-GAUDIN C., 1994, «Les communes jumelées», *Atlas permanent du Languedoc-Roussillon*, planche 5.3.4.
- LE RHUN P.-Y., 1993, «Jumelages: relations internationales des communes de l'Ouest de la France», *La lettre d'Odile*, n° 11, janv., pp. 4-5.